



GPV
RIVE DROITE

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (octobre 2021)

Dossier de presse

Développer une alimentation saine, durable et accessible à tous
sur la Rive Droite de Bordeaux métropole

CONTACT Presse

Claire THIRIET – responsable Coordination stratégique et Communication

claire.thiriet@surlarivedroite.fr / 06 87 47 64 24



GRAND
PROJET
DES VILLES

BORDEAUX
MÉTROPOLE

Ville de
Bassens

lormont

Cenon
une nature, des cultures

VILLE
DE FLOIRAC

UMR 5319
Passages
INRAE

FONDATION
DE FRANCE

QUARTIERS
FERTILES

écoville
Nouvelle-
Aquitaine

Gironde
LE DÉPARTEMENT
gironde.fr

SOMMAIRE

Accélérer la transition écologique, dans un souci de justice sociale

- > Développer une offre d'insertion, de formation et d'emploi,
- > Mettre la restauration collective publique au cœur du projet,
- > Impliquer la recherche à toutes les étapes du projet,
- > Sensibiliser les publics pour une transition réelle

Tels sont les 4 enjeux du projet alimentaire du territoire urbain de 73 706 habitants de la Rive Droite de Bordeaux Métropole (villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac).

p. 2 **Éditos**

Alexandre Rubio, maire de Bassens, référent PAT du GPV Rive Droite
Benjamin Chambelland, chercheur au CNRS associé au GPV.

p. 3 **Quatre enjeux au cœur du PAT**

p. 4-5 **Un plan d'action, quatre axes**

p. 6 **Une démarche, une équipe**

p. 7 **Un budget, des étapes, calendrier prévisionnel 2022**

p. 8-13 **ANNEXES**

- 08 Les partenaires du PAT
- 09 L'écosystème alimentaire existant
- 10 Les sites de production et de sensibilisation en projet
- 11 La transition alimentaire définition et déclinaisons en France, à Bordeaux métropole, en Gironde, en Nouvelle Aquitaine.
- 12 Portrait rapide : Rive Droite, projet de territoire et GPV
- 13 A propos

A propos du Projet Alimentaire de Territoire*



*(Labellisé par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation -en octobre 2021)

Le Projet Alimentaire de Territoire de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac est coordonné par le GPV Rive Droite. Il vise à donner accès, à tous, à une alimentation saine et durable et à développer les emplois et les compétences. Développé autour de la restauration collective publique, le PAT est mené en lien avec un programme de recherche-action du CNRS et de l'INRAE. Lauréat avec Bordeaux et Bordeaux Métropole de l'appel à projet « Quartiers Fertiles », le GPV bénéficiera durant 3 ans de l'appui technique et financier de l'ANRU pour les actions en lien avec les quartiers en rénovation urbaine. www.surlarivedroite.fr

Albums photos disponibles sur Flickr :

<https://www.flickr.com/photos/surlarivedroite/albums/72157718691102108>

EDITOS

Alexandre Rubio, président du GPV Rive Droite, maire de Bassens



« Favoriser les équilibres urbains économiques, culturels et sociaux au sein de la métropole bordelaise et avec les territoires voisins. Garantir la qualité et la durabilité de notre projet urbain. Mettre en œuvre une transition écologique socialement responsable. Tels sont les défis majeurs que les acteurs de la Rive Droite souhaitent relever dans les 6 prochaines années. La mise en œuvre d'un projet alimentaire de territoire constitue une des réponses les plus transversales à ces défis puisque l'alimentation concerne tout à la fois la santé, l'action sociale, l'économie, les emplois et les compétences, la préservation des ressources et le développement de la biodiversité, l'éducation et la culture.

Notre territoire, situé sur la rive droite de la Garonne à Bordeaux Métropole était autrefois un espace nourricier. Pêche et transports des denrées alimentaires par le fleuve, domaines agricoles sur le plateau et le coteau. Il n'y a pas si longtemps, on y croisait encore des vaches. Aujourd'hui nous y avons introduit un troupeau de brebis landaises qui entretiennent les prairies du parc des Coteaux, chapelet de 12 parcs publics, offrant 500 hectares aux promeneurs. Demain, nous y ferons revenir des maraîchers pour cultiver les légumes qui alimenteront en circuit court nos cantines scolaires et les repas des seniors.

Il s'agit de renouer avec le vivant, de retrouver la maîtrise de nos approvisionnements alimentaires, de favoriser très clairement une alimentation saine et durable. Il s'agit aussi et surtout, dans nos villes qui accueillent des populations plus fragiles, de garantir à tous l'accès à cette alimentation saine et durable. Les acteurs de la Rive Droite, engagés sans relâche depuis 20 ans dans une dynamique collective de développement global, ont toujours placé la solidarité au cœur de leur action. C'est pourquoi il était évident d'axer le projet alimentaire de notre territoire autour de l'emploi et de l'insertion, de la restauration collective publique, de la sensibilisation et de la formation, en s'appuyant sur le monde de la Recherche à toutes les étapes de définition du projet. »

Benjamin Chambelland, chercheur du CNRS, associé au GPV Rive Droite, coordinateur du projet alimentaire de territoire



« Le projet alimentaire de territoire du GPV Rive Droite est original : il ne fait pas de l'alimentation une fin, mais un moyen permettant de favoriser des modalités innovantes d'insertion sociale et de mettre en place des actions à visée agroécologiques sur le territoire. D'un point de vue scientifique, il ne s'agit pas seulement d'analyser la faisabilité d'un projet de territoire autour de l'alimentation, mais bien de travailler la question alimentaire en l'intégrant dans un questionnement reliant enjeux de production agricole de qualité et de proximité, équité sociale et préservation de l'environnement et des paysages.

Cette démarche fait écho au contexte national actuel. La loi EGalim du 1^{er} novembre 2018, impose un seuil de 50 % de « produits de qualité et durables » dont 20% de produits biologiques dans la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022. Dans les réponses qu'elle peut apporter aux territoires, cette injonction suppose une adaptation importante et rapide des méthodes de travail, ainsi que l'augmentation de la capacité à s'approvisionner en produits biologiques, ou encore l'évolution dans la préparation des menus. Ces changements mettent en jeu une évolution des représentations sociales des professionnels de la restauration collective, mais également de l'ensemble des citoyens.

Portée par le CNRS, l'INRAE et le GPV, cette recherche est fortement engagée dans l'action. « *De l'assiette au champ, du champ à l'assiette* » l'immersion dans les pratiques quotidiennes des acteurs du système éducatif, social et alimentaire permet de mieux saisir leurs attentes et leurs besoins. La spécificité du projet est de se situer à la charnière entre la recherche et l'action, de mettre en avant le principe général d'une expérimentation avec les acteurs du territoire. Le travail d'observation et d'expérimentation constitue une contribution et une aide majeure à la décision politique à l'échelle du territoire du GPV et, plus largement, à celle d'autres territoires de la métropole bordelaise, voire d'autres villes françaises. »

4 enjeux au cœur du **Projet Alimentaire de Territoire**

La mise en œuvre d'une **politique publique de transition alimentaire** sur le territoire des villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac, allie le développement d'une alimentation de qualité accessible au plus grand nombre, à une démarche environnementale, éducative et sociale.

Quatre enjeux sont au cœur du **Projet Alimentaire de Territoire (PAT) de la Rive Droite**, dont la coordination intercommunale a été confiée au **Grand Projet des Villes en 2019**.

Sur ce territoire où le taux de chômage atteint en moyenne 18% (Insee 2018, soit 5 points de plus que la moyenne métropolitaine) et où 35% des habitants résident dans un des 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville, **le développement de l'offre d'insertion, de formation et d'emploi** est un enjeu majeur de toute politique publique.

Dans ces villes où les revenus moyens des ménages sont modestes et le taux de pauvreté élevé (23% soit 7 points de plus que le taux moyen métropolitain), la transition écologique doit rimer plus qu'ailleurs avec responsabilité sociale, afin qu'elle profite aussi et d'abord aux plus vulnérables face aux crises économiques, sociales, sanitaires et environnementales. **La restauration collective publique a donc été retenue comme premier levier de transition alimentaire** sur la Rive Droite. Chaque jour, près de 6 000 repas sont préparés par les cuisines centrales du territoire à destination des enfants, des personnes à mobilité réduite et des séniors (cuisines centrales de Bassens et de Lormont et le SIREC pour Cenon et Floirac).

Le **Projet Alimentaire de Territoire de la Rive Droite** est mené en **lien étroit avec la recherche via le programme « QualipSO - une alimentation de qualité dans la restauration collective publique comme levier d'une transition agricole, écologique et sociale »**. Ce programme de recherche-action, cofinancé par la Fondation de France et co-porté par le CNRS (UMR 5319 Passages) et l'INRAE, implique des enseignants-chercheurs et des étudiants de l'Université Bordeaux-Montaigne, de Bordeaux Sciences Agro et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux. Chercheurs et étudiants observent, enquêtent et analysent les actions et expérimentations menées sur le terrain dans le cadre du PAT de la Rive Droite.

La **sensibilisation des publics** et la **formation des acteurs** sont un enjeu essentiel au projet car elles permettent l'adhésion des publics et les changements réels et durables des pratiques alimentaires. Des actions seront menées dans tous les axes et à toutes les étapes du projet.

Le territoire du GPV Rive Droite est membre du réseau *Cantines Durables, Territoires Engagés*.

En 2020 et 21, le GPV et les 4 villes ont été **accompagnés méthodologiquement** dans la construction de leur projet, par la Ville de Mouans-Sartoux (Alpes Maritimes). Pionnière en matière de transition alimentaire, écologique et sociale, elle est à l'origine du réseau « Cantines Durables - Territoires Engagés » visant à essaimer ses méthodes et soutenu par l'Etat et l'ADEME. Les équipes de Mouans-Sartoux ont organisé des sessions collectives de travail à distance et en présence, réunissant élus et techniciens des 4 villes et leurs partenaires. Le GPV et les acteurs du PAT de la Rive Droite participent également aux réseaux d'acteurs locaux (métropolitain, départemental et régional) constitués autour de la transition alimentaire.

La Rive Droite, territoire inscrit dans la politique de la ville, dispose d'une ingénierie pluridisciplinaire, faisant appel à l'intelligence collective et à des collaborations inédites pour accélérer la transition écologique dans un souci de justice sociale.

Sur ce territoire de 73 706 habitants avec : un grand paysage métropolitain - le parc des Coteaux - de 500 hectares dont 250 publics, 16 opérations d'aménagements en cours ou à l'étude, un terminal du Grand Port Maritime de Bordeaux et une zone industrialo-portuaire, un maillage dense d'équipements publics de proximité (80 établissements éducatifs, petite enfance, enfance et jeunesse, 20 équipements culturels dont 2 à vocation régionale, 60 installations et équipements sportifs dont 2 à vocation régionale, 2 polycliniques), les acteurs sont engagés depuis 20 ans dans une dynamique collective de développement animée par le GPV Rive Droite.

Les 4 axes du Projet Alimentaire de Territoire Rive Droite

Rappel : les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires, en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective, à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens...). Le label PAT a été créé en 2017 par le ministère de l'Agriculture pour permettre aux projets territoriaux de gagner en légitimité et en visibilité. Le PAT Rive Droite a été labellisé par le Ministère en octobre 2021.

Un plan d'action qui se déploie en 4 axes, correspondant à la chaîne alimentaire : production, transformation, consommation, valorisation des déchets.

• La production

Le PAT doit permettre le **développement de la capacité de production locale de légumes biologiques** à destination principale de la restauration collective publique.

La **création de fermes maraîchères** constitue à la fois un levier de changement des pratiques alimentaires, un support de sensibilisation et une opportunité de développement de l'insertion, de la formation et de l'emploi.

Le **potentiel foncier** estimé sur le territoire du GPV est d'environ **10 hectares**, situés à moins de 2km des quartiers en renouvellement urbain de la Rive Droite.

Une 1^{ère} expérimentation menée en 2021 à Lormont a permis de produire **900kg de légumes sur 2 500m²**, destinés à la cuisine centrale et à l'association Lormont Solidarité.

Sur les autres communes du GPV, **des études sont en cours** pour déterminer le potentiel agronomique de plusieurs fonciers publics. En parallèle, une étude a permis de déterminer la viabilité économique d'une production maraîchère sur chaque site identifié.

Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé en mars 2022 afin de **trouver des porteurs de projet de maraîchage selon le modèle de l'insertion**. Les porteurs de projet sélectionnés seront ensuite accompagnés dans la phase de lancement de leur exploitation.

Ainsi, sur la dizaine d'hectares identifiés, une **cinquantaine d'emplois en insertion pourrait être créés dans les années à venir**.

• La transformation

Les **cuisines centrales*** distribuent chaque jour sur les 4 villes près de 6 000 repas dans les cantines scolaires, les restaurants collectifs publics et en portage à domicile. En augmentant au maximum la part des produits biologiques et locaux dans leur approvisionnement, en travaillant sur la qualité nutritionnelle et gustative, en sensibilisant les professionnels et les publics, elles contribuent à une alimentation saine et durable pour tous. Elles sont **un acteur essentiel** du PAT.

Le GPV et les partenaires du PAT les accompagnent dans leur transition écologique (*diagnostic collectif des pratiques, programme de formation des équipes de restauration, cadres juridiques des marchés publics ...*).

** cuisines centrales à Bassens et Lormont et SIREC pour les villes de Floirac, Cenon*

Le **développement d'un outil de transformation alimentaire d'environ 550m²** est en projet dans le cadre de la « Food Factory », qui ouvrira à **Cenon** courant 2023, après réhabilitation du patrimoine industriel de la Vieille Cure. Pour configurer et exploiter cet outil, Tazuet&Co, porteur du projet Food Factory, a retenu **l'entreprise d'utilité sociale Baluchon** qui **souhaite développer, grâce à cet outil l'insertion, la formation et l'emploi**. La possibilité que cet outil de type légumerie, conserverie, préparations... puisse approvisionner les cuisines centrales en légumes préparés est à l'étude.

Le GPV et la Ville de Cenon accompagnent Tazuet&co et Baluchon dans l'ancrage territorial du projet et sa dimension sociale et solidaire.

• La consommation

Les acteurs économiques, sociaux et culturels œuvrant pour développer une alimentation saine et durable, accessible au plus grand nombre, sont de plus en plus nombreux. Leurs initiatives doivent être soutenues dans le cadre du PAT car la sensibilisation permet de changer concrètement et réellement les habitudes alimentaires.

Ainsi, le GPV accompagne depuis fin 2018 une **coopération d'acteurs de l'ESS** qui ont choisi de travailler ensemble autour de la **sensibilisation à une alimentation saine et durable**. En 2021, l'acquisition d'un **vélo-cuisine** leur a permis de déployer sur la Rive Droite un programme d'action au cœur des quartiers prioritaires de la politique de la ville. **25 ateliers de cuisine de rue, mobilisant à chaque session une cinquantaine de personnes, ont été organisés entre le 1^{er} juin et le 15 octobre 2021 dans les villes du GPV.**

Des **actions de lutte contre le gaspillage alimentaire** sont menées **dans les cantines scolaires**, en collaboration avec Bordeaux Métropole, l'Education Nationale, les 4 villes du GPV et des acteurs associatifs : pesées des déchets alimentaires et sensibilisation.

Les **jardins partagés et pédagogiques** existants ou en projet au pied des résidences HLM, dans les écoles, collèges, lycées, résidences pour personnes âgées ou encore dans les espaces verts publics communaux, sont, par vocation, des **lieux privilégiés de sensibilisation** et sont de ce fait, pleinement acteurs du PAT.

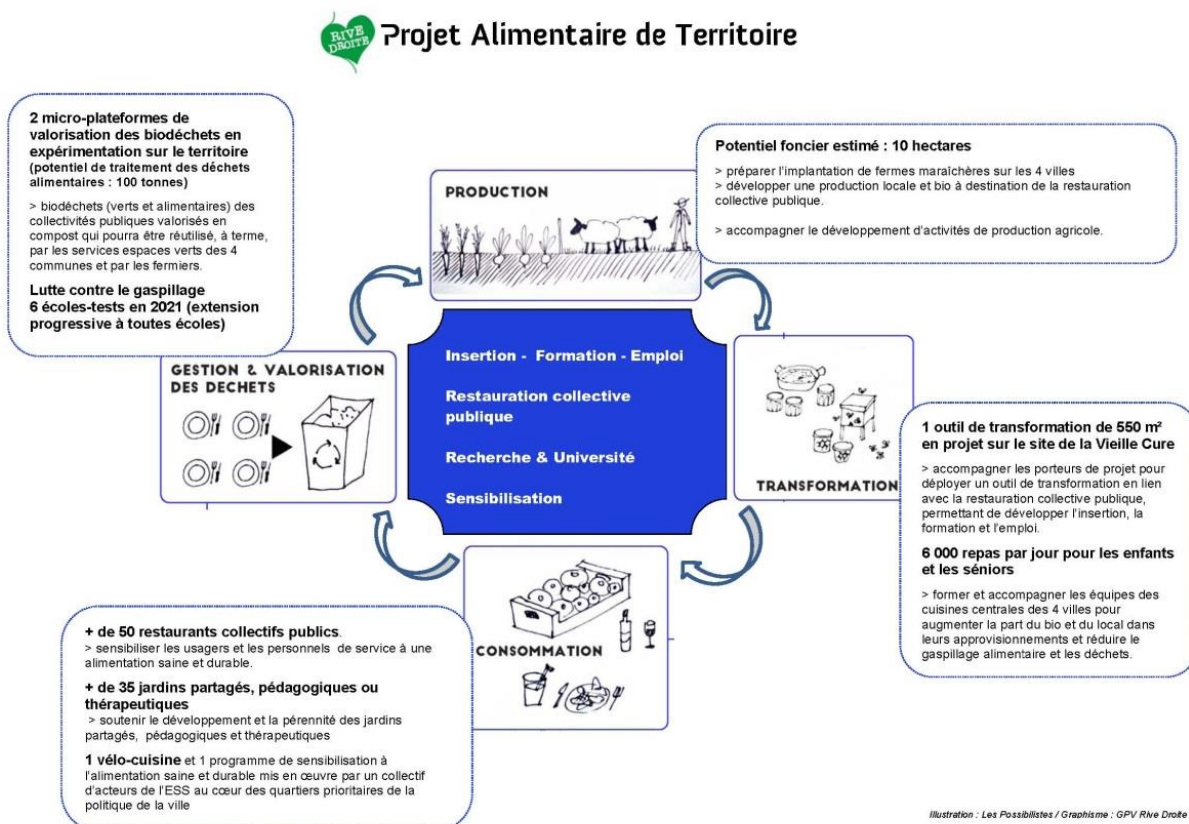
• La valorisation des déchets – économie circulaire

Des **plateformes de compostage de biodéchets seront installées courant 2022 sur Floirac et Lormont**. Cette expérimentation, accompagnée par la société *Compost in Situ* et coordonnée par le GPV pour le compte des **4 villes**, s'inscrit dans le cadre des démarches intercommunales du **parLAB** (laboratoire du parc des Coteaux), du **PAT** et de l'**EIT (écologie industrielle et territoriale)**. (+ d'infos été 2022)

Ces plateformes, uniques en Gironde, permettront de **produire**, grâce aux sources locales de déchets (déchets verts issus de l'entretien des espaces verts communaux et déchets alimentaires issus de la restauration collective publique) **du compost à destination des espaces verts des 4 communes et, à terme, des fermes maraichères.**

Schéma disponible en téléchargement :

<https://www.flickr.com/photos/surlarivedroite/51048070218/in/album-72157718691102108/>



La démarche

Une démarche engagée en 2016, l'appui méthodologique d'un réseau pionnier dès 2019, des 1ères actions concrètes en 2021, le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en 2022.

En 2016, dans le cadre de panoramas, projet culturel et artistique du GPV, quelques artistes sont invités à s'emparer de la thématique du "parc nourricier". En 2018, l'artiste Thierry Boutonnier crée une champignonnière artistique et collaborative dans la galerie commerciale du quartier Dravemont à Floirac, en écho à un projet de champignonnière à l'étude dans les caves d'une résidence du bailleur social Aquitanis.

En 2018, voyant les initiatives autour de la question alimentaire fleurir sur le territoire, le GPV fait réaliser une analyse de l'écosystème local des 4 villes. Cette étude validera l'opportunité d'élaborer un projet alimentaire du territoire autour de la restauration collective publique et d'encourager les coopérations économiques. Le GPV initie cette même année une coopération entre acteurs de l'ESS qui choisira après deux années de construction, de travailler sur la sensibilisation des publics à une alimentation saine et durable.

En 2019, la reconversion du site industriel de la Vieille Cure est confiée par la Ville de Cenon, appuyée par le GPV, au projet *Food Factory* porté par Tauziet&Co et ses partenaires. Fin 2019, le territoire du GPV fait partie des 8 territoires en France choisis pour intégrer le réseau "cantines durables- territoires engagés" créé par la ville de Mouans-Sartoux. Parallèlement, un programme de recherche-action est engagé. Nommé "*QualipSo une alimentation de qualité dans la restauration collective publique comme levier de transition agricole, écologique et sociale*", il est cofinancé par la Fondation de France. Chercheurs et étudiants vont permettre de prendre du recul sur la méthodologie du projet et sur les actions et expérimentations.

Fin 2020, le GPV, Bordeaux Métropole et Bordeaux sont lauréats de l'appel à projet Quartiers Fertiles lancé par l'ANRU et ses partenaires pour favoriser les projets d'agriculture urbaine à proximité ou au cœur des opérations de renouvellement urbain inscrites au nouveau programme national de rénovation urbaine.

En 2021, une expérimentation de production de légumes est menée sur le site du Grand Tressan à Lormont. L'ensemble de la chaîne, du champ à l'assiette, est testé avec succès. Des actions de sensibilisation sont menées dans les quartiers par les acteurs de l'ESS autour d'ateliers cuisine de rue et dans les écoles autour du gaspillage alimentaire. Le territoire du GPV est intégré dans les territoires observés par le programme de recherche-action "*SERIALINA – sécurité et résilience alimentaires en Nouvelle Aquitaine*". Enfin, en octobre 2021, Anne Casenave rejoint l'équipe du GPV en tant que cheffe de projet Quartiers-Fertiles et le projet alimentaire de territoire de la Rive Droite est labellisé PAT par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

En 2022, un marché public est lancé (février) pour une prestation d'accompagnement au déroulement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt que sera lancé courant mars afin de trouver des porteurs de projet de maraîchage selon le modèle de l'insertion, puis l'accompagnement de ces porteurs dans la phase de lancement de leur activité.

L'équipe dédiée

Benjamin Chambelland, chercheur au CNRS, associé au GPV, coordonne le programme de recherche-action QualipSO et le PAT de la Rive Droite.

Anne Casenave, cheffe de projet Quartiers Fertiles – Agriculture urbaine, pilote et coordonne notamment les actions liées au développement de la production alimentaire locale.

Le GPV mobilise une partie de son équipe en mode projet pour mener à bien le PAT avec notamment :

Ebène Hamès – cheffe de projet coopérations économiques et ESS, mobilisée notamment sur les questions d'emploi, de formation et d'insertion,

Natalia Gehin – cheffe de projet parc des Coteaux, mobilisée notamment sur le projet des micro-plateformes de compostage.

Le budget

2,7 millions d'euros sur 3 ans (2021-23)

Le budget prévisionnel du Projet Alimentaire de Territoire Rive Droite s'élève à **près de 2,7 millions d'euros sur 3 ans (2021-23)** avec

46% d'investissements d'aménagements des sites de production et équipements des fermes (en aide directe aux porteurs de projet)

et **18% d'études préalables** agronomiques, économiques et juridiques, de missions d'accompagnement, d'animation, de sensibilisation et de communication.

Ce budget permet également de financer, **en partie, l'ingénierie mobilisée** par le CNRS et le GPV et notamment le poste de cheffe de projet Quartiers Fertiles – Agriculture urbaine.

Quartiers Fertiles, un financement décisif de l'ANRU

L'ANRU et ses partenaires (Secrétariat général pour l'investissement, Banque des Territoires et Ademe) souhaitent accompagner et **soutenir les collectivités et leurs partenaires à prendre en compte l'agriculture urbaine dans les projets de renouvellement urbain**. Pour ce faire, l'appel à projet « Quartiers Fertiles » a été lancé le 5 février 2020, doté de 21 millions d'euros auxquels s'ajoutent 13 millions apportés par le plan France Relance.

Le 7 décembre 2020, **la candidature commune de Bordeaux Métropole, du GPV et de la Ville de Bordeaux - « Cultivons nos quartiers » - a fait partie des premiers lauréats**. A ce titre, les actions du PAT Rive Droite, en lien avec les quartiers inscrits au NPNRU éligibles (Benauge, Joliot-Curie, Dravemont, Sarailière-Palmer, Carriet) bénéficient d'**une aide publique de l'Etat à hauteur de 50% des sommes engagées pour le projet** (investissement et fonctionnement dont 1 poste de chef.fe de projet).

Co-financeurs



Le calendrier prévisionnel 2022

Février	Marché public pour trouver les prestataires qui accompagneront le déroulement de l'AMI (voir ci-dessous) puis les porteurs de projet retenus.
Mars à juillet	AMI pour trouver des porteurs de projet d'insertion via le maraîchage
1^{er} semestre	Poursuite des études de sols et d'accès à l'eau sur les fonciers productifs
2^{ème} trimestre	Lancement de l'expérimentation des microplateformes de compostage Diagnostic collectif des pratiques dans les cuisines centrales
2^{ème} et 3^{ème} trimestres	Aménagement des fonciers productifs
3^{ème} et 4^{ème} trimestres	Aménagement des « espaces habitants » type jardins partagés Installation en sous-sol d'une résidence Domofrance à Génicart sur 1 800 m ² par l'entreprise Cycloponics d'une production de champignons et endives d'une champignonnière par l'entreprise Cycloponics
4^{ème} trimestre	Arrivée des maraîchers lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt et début du travail du sol pour entamer la production en 2023 ; Formations dans les cuisines

Les partenaires du PAT de la Rive Droite

Collectivités territoriales, organismes publics, services de l'État et financeurs

- † Bassens, Lormont, Cenon, Floirac : élus et techniciens des services environnement, urbanisme, éducation, politique de la Ville, transition écologique, développement économique, agenda 21...
- † Bordeaux : Opération de renouvellement urbain Benauge
- † GPV Rive Droite
- † Bordeaux Métropole : directions Habitat et politique de la ville / Haute qualité de vie / Nature
- † Département de la Gironde et Région Nouvelle Aquitaine
- † DDTM, DRAAF
- † ANRU, Banque des Territoires, Ademe
- † Fondation de France
- † Bailleurs sociaux : Aquitanis, Domofrance, Énéal
- † SNCF réseau

Organismes d'appui et de recherche

- † MEAD (maison de l'éducation à une alimentation durable) - réseau *Cantines Durables, Territoires engagés*.
- † CNRS et INRAE
- † Université de Bordeaux Montaigne, ENSAPBx, Sciences Agro Bordeaux.
- † Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole (CCGAD)
- † Réseau des acteurs inter-PAT du département de la Gironde
- † Réseau des acteurs des démarches et projets alimentaires de territoire en Nouvelle-Aquitaine animé par PQNA
- † Chambre régionale d'agriculture

Acteurs publics et privés

- † Cuisines centrales de Bassens et de Lormont et SIREC
- † Epicerie sociale et solidaires de Cenon et Floirac
- † Centres sociaux Unire, La Colline, DIDEE
- † Groupes scolaires, centres de loisirs
- † Tauziet & Co et Baluchon pour le projet Food Factory
- † Associations le Bocal Local, Germaine Veille, Amap les Gourmandignes, VRAC
- † INFA – institut national de formation et d'application – Nouvelle Aquitaine
- † Compost In Situ
- † Micro-ferme de Floirac - association Conservatoire du goût.
- † Entreprise adaptée Ho Travail

L'Écosystème alimentaire local existant

(hors restauration et traiteurs privés et surfaces de vente alimentaire)

mise à jour mars 2021

Ville	Production	Transformation	Distribution / Sensibilisation
BASSENS	<p>Viticulteurs : 2 <i>Domaine de Moulerin et Bruguera</i></p> <p>Jardins familiaux quartier du Moura 40 parcelles / 5500m² terrain communal géré par l'association les jardins de Sybille</p>	<p>Cuisines centrales 720 repas/jour</p>	<p>Jardin partagé : 1 (rés. Beauval) Jardins pédagogiques : 2 (collège & cuisines centrales) Restaurants collectifs publics : 6 (label territoire bio engagé) Produits locaux & producteurs : 3 marché dominical, <i>La cave au Moulerin</i>, <i>la Ruche qui dit oui</i></p>
LORMONT	<p>La ferme de Pauline quartier Lissandre maraîchage en aquaponie / 1000m² Légumes - truites</p> <p>Expérimentation de maraîchage dans le cadre du PAT / quartier Grand Tressan / 2000m²</p> <p>IME des Joualles / plants de légumes</p>	<p>Cuisines centrales 2 000 repas/ jour</p> <p>Entreprises <i>Ricard, Mona lou Gourmet</i> (conserverie artisanale), <i>Coloc 2 chefs</i> (cuisine partagée), <i>la ferme de Pauline</i> (transformation des truites)</p>	<p>Jardins partagés : 3 (Carriet <i>L'Oasis</i>/ Alpilles-Vincennes / Brassens-Camus) Jardin pédagogique : 2 (école Grand Tressan, ferme et rucher des Iris), Restaurants collectifs publics : 20 Produits locaux et producteurs : 7 marchés (3), <i>Mon local</i>, <i>Drive Fermier</i> (direct producteurs), <i>VRAC</i> (coopérative d'achats), <i>La ferme de Pauline</i> (professionnels et particuliers) Atelier cuisine : 1 (Brassens-Camus)</p>
CENON	<p>Jardins familiaux site Le Marais 57 parcelles - 1,5ha – « <i>Le Jardinot</i> » (ex jardins cheminots)</p>	<p>SIREC (Syndicat Intercommunal de restauration collective Floirac, Cenon et Ambarès) 3000 repas/jour pour Cenon et Floirac</p>	<p>Jardins partagés : 8 (quartier la Marègue (en cours de création) / quartier Sarailière / « <i>1001 feuilles</i> » quartier 8 mai 45 / résidences autonomie Pelletan et Gambetta / jardin de l'épicerie sociale « Le panier des 4 saisons » / rés. Beausite / petit jardin de l'AMAP / rés. Henri Sellier (animés par Places au Jardin, le CCAS, Bocal Local, l'AMAP les Gourmandignes, Germaine Veille) Jardins pédagogiques : 7 (collège Jean Zay « <i>Potazay</i> » / école Camille Maumei « <i>Jardicolor</i> » / école René Cassagne / école Van Gogh / école Jules Guesde / maternelle Gambetta / jardin de l'association Germaine Veille (formation aux particuliers) / Jardins thérapeutiques : 2 (Foyer Saint Vincent de Paul / CSSR Château Lemoine) Restaurants collectifs publics : 20 Produits locaux et producteurs : marchés (1 + 1 en projet) / <i>Coop Paysanne</i> (direct producteur) / AMAP <i>Les Gourmandignes</i> (distribution et ateliers cuisine) / <i>VRAC</i> / Epicerie sociale et solidaire <i>Le panier des 4 saisons</i> / Ateliers cuisine : 2 (CCAS et <i>La Colline</i>)</p>
FLOIRAC	<p>Conservatoire du goût, parc de La Burthe ferme maraîchère/ 6000m² légumes, aromates, fleurs</p> <p>Cave agricole de Cycloponics quartier Dravemont, rés. Aquitanis / 3000 m² - champignons, endives, jeunes pousses</p> <p>Serre urbaine, Kanopee – dans rés. privée - quartier des Rives / 300m² - légumes et fraises</p> <p>Jardins familiaux voie Bdx Eymet - 44 parcelles / 1ha « <i>Le Jardinot</i> » (ex jardins cheminots)</p>	<p>SIREC (cuisines centrales Floirac, Cenon et Ambarès) 3000 repas/jour pour Cenon et Floirac</p>	<p>Jardins partagés : 6 (parc du Rectorat / cité Fraternité / RAM/ centre social / épicerie sociale et solidaire / RPA la Pastourelle) Jardins pédagogiques : 3 (collège Rayet, écoles Aragon, Jaurès) Restaurants collectifs publics : 9 Produits locaux et producteurs : 8 marchés (2) / AMAP <i>L'arrosier aux légumes</i> / <i>La ruche qui dit oui</i> / <i>VRAC</i> / épicerie sociale et solidaire / <i>Conservatoire du goût</i> (vente restaurateurs et particuliers) / <i>Cave agricole</i> (vente aux professionnels principalement) / <i>Kanopee</i> (vente aux particuliers)</p>

Valorisation des déchets

Entreprise RESTOVALOR : offre de services sur mesure dédiée à la valorisation des déchets alimentaires générés par les acteurs de la restauration sur Bordeaux Métropole et en Gironde (méthanisation et compostage)

Futurs sites de production destinée à la restauration collective publique

BASSENS

Ferme maraîchère – choix des sites en cours Le quartier en renouvellement urbain de Bassens n'étant pas éligible aux financements ANRU, les actions en lien avec le PAT à Bassens seront financées hors cadre « Quartiers Fertiles ». D'autres co-financeurs seront sollicités.

LORMONT

Ferme maraîchère – Grand Tressan (3 ha)

CENON

Ferme maraîchère - choix des sites en cours

FLOIRAC

Ferme maraîchère - Canon - (2022 – études en cours sur ce secteur en partie classé en zone humide)

AUTRES PROJETS

- Le bailleur Domofrance aménage un ancien parking dans le quartier Génicart à Lormont. Au second semestre 2022, l'entreprise Cycloponics, déjà installée dans une cave d'une résidence Aquitanis à Floirac, viendra y produire sur 1800m² des champignons de Paris et des endives.
- Le bailleur Aquitanis accompagne l'installation par l'association VRAC d'une épicerie sociale dans le quartier Dravemont à Floirac. La Maison Popote palliera le manque de commerces de bouche dans la période de reconstruction du Lidl.



La transition alimentaire – Repères

Définition

Processus par lequel une société modifie en profondeur sa manière de produire et consommer des aliments. Depuis 10 ans, le terme est utilisé dans le débat public pour désigner les attentes ou les **efforts entrepris par les différents acteurs de la chaîne alimentaire pour mieux respecter le vivant, améliorer la qualité des aliments**, développer les produits biologiques et les circuits courts, **garantir une meilleure équité** entre les acteurs de la chaîne. *Source Wikipédia*

En France

01/11/2018 : promulgation de la Loi EGalim « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une **alimentation saine et durable pour tous** » qui poursuit trois objectifs : permettre aux producteurs de vivre dignement de leur travail, renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits et favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. <https://agriculture.gouv.fr/>

04/03/2019 : adoption du programme national pour l'alimentation 2019-2023 dans lequel deux leviers sont identifiés pour accélérer la transition alimentaire : **la restauration collective** qui doit être mobilisée pour un approvisionnement de 50% de produits biologiques, de qualité ou durables ; promouvoir les protéines végétales et ; lutter contre le gaspillage alimentaire. **Les projets alimentaires de territoire** qui ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans **les cantines**. Ils sont **élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire**. En 2017, le ministère de l'agriculture crée le label PAT.

01/10/2019 : lancement du réseau « **Cantines durables, Territoires engagés** » par Mouans-Sartoux, ville pionnière de la transition alimentaire, écologique et sociale, qui partage ainsi son expérience et essaime les bonnes pratiques. <http://mead-mouans-sartoux.fr/essaimer/cdte/>

A Bordeaux Métropole

2014 : Bordeaux Métropole, désignée territoire-pilote, avec le Pays Basque et la CA du Libournais dans le cadre d'un **chantier sur la gouvernance alimentaire** piloté par la DREAL, la DRAAF et l'ARS. Objectif : réfléchir aux modalités d'élaboration d'une politique publique de l'alimentation à l'échelle de ces trois territoires.

2017 : création du **Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole** (CCGAD). Objectifs : conjuguer aménagement du territoire et transition écologique. **Préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles** de la Métropole.

2018 : adoption du **plan d'action du CCGAD**. **4 thématiques prioritaires**: Permettre à tous d'exercer son choix d'une **alimentation saine et durable** ; **Lutter contre le gaspillage alimentaire** ; **Renforcer la capacité agricole alimentaire du territoire** ; Relocaliser les filières et encourager le développement des circuits courts.

2022 : lancement du PAT métropolitain. <https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/>

En Gironde

24/06/2019 : l'Assemblée départementale initie une **réflexion collective** impliquant partenaires, acteurs locaux et citoyens pour **construire la stratégie girondine d'adaptation urgente aux changements environnementaux et sociétaux**. **L'alimentation est perçue comme un enjeu primordial et fédérateur** : un des premiers leviers de la transition écologique.

2020 : le Département adopte un programme d'action sur l'alimentation appelé **Gironde Alimen'terre** qui poursuit trois objectifs : Aider les Girondins à préserver leur santé ; Permettre aux agriculteurs de vivre dignement ; Préserver l'environnement. <https://www.gironde.fr/grands-projets/resilience-repondre-lurgence-et-preparer-lavenir#manger>

En Nouvelle Aquitaine

07/01/2021 : signature du **pacte alimentaire Nouvelle Aquitaine** par la Préfète de Région, le Président du Conseil régional et une quinzaine de parties prenantes représentantes de la chaîne alimentaire régionale. 4 objectifs : Relocaliser l'économie alimentaire ; Etre solidaire avec les acteurs touchés par la crise ; Garantir une juste rémunération des producteurs et l'accès à **une alimentation de qualité pour tous** ; Développer les produits locaux et de qualité dans tous les circuits de distribution avec une attention particulière à celui de la **restauration collective publique**. <https://pqn-a.fr/thematiques/demarches-alimentaires-de-territoire/>

Portrait rapide

LA RIVE DROITE

- **4 villes** - Bassens, Lormont, Cenon, Floirac - sur la rive droite de la Garonne à Bordeaux Métropole/ **3200 ha – 73 706 habitants**
- **1 grand paysage** métropolitain - le parc des Coteaux/ **500 hectares dont 250 publics**
- Taux de **chômage** moyen **18%** (+5 points par rapport au taux métropolitain)
- Taux de **pauvreté** **23%** (+ 7 points par rapport au taux métropolitain)
- **7 quartiers prioritaires de la politique de la ville / 36% des habitants de la Rive Droite**
- **16 opérations d'aménagement** en cours ou à l'étude / **5 ORU & 1 OIN**
- **1 terminal du Grand Port Maritime, 5 ZAE, 1 ZFU, 1 zone industrialo-portuaire**
- Un maillage d'**équipements et de services publics de proximité** : **80 établissements éducatifs, petite enfance, enfance et jeunesse** + 20 équipements culturels dont 2 à vocation régionale + 60 installations et équipements sportifs dont 2 à vocation régionale + 2 polycliniques avec services d'urgences.

LE PROJET DE TERRITOIRE

Trois défis majeurs sont à relever par les acteurs de ce territoire, engagés depuis maintenant 20 ans dans une dynamique collective de développement animée par le GPV Rive Droite :

- Favoriser les **équilibres urbains, économiques, culturels et sociaux** entre les territoires de la métropole bordelaise et avec les territoires voisins.
- Garantir la **qualité** et la **durabilité du projet urbain**.
- Accélérer la **transition écologique dans un souci de justice sociale**.

LE GRAND PROJET DES VILLES RIVE DROITE

Un outil

- 1 **Groupe d'Intérêt Public / 5 membres** : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et Bordeaux Métropole.
- Soutenu par un **partenariat institutionnel fort** : **Etat, Région, Département, bailleurs...**

Une ingénierie

- 1 équipe (**14 salariés** en 2022), ancrée sur le territoire / **connaissance-expérience-réseau**
- 1 **expertise pluridisciplinaire** : mobilités, architecture, urbanisme, paysage, agriculture urbaine, développement économique, ESS, économie circulaire, emploi, entrepreneuriat et insertion, culture, communication, finances.

Une méthode

- 1 **approche transdisciplinaire et agile** des projets.
- Le **recours à l'intelligence collective**, la mobilisation, **l'expérimentation**.
- Une **collaboration avec des universités** et des **laboratoires de recherche**.

Un cadre d'intervention

- Le GPV Rive Droite **agit dans le cadre des délibérations approuvées par son conseil d'administration et en cohérence avec les politiques publiques** des collectivités partenaires.
- Selon les cas, il **intervient en appui des acteurs du projet ou en tant que pilote**.



A propos

766 signes

Projet Alimentaire de Territoire*



*(labellisé en octobre 2021)

Le Projet Alimentaire de Territoire de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac est coordonné par le GPV Rive Droite. Il vise à donner accès, à tous, à une alimentation saine et durable et à développer les emplois et les compétences. Développé autour de la restauration collective publique, le PAT est mené en lien avec un programme de recherche-action du CNRS et de l'INRAE. Lauréat avec Bordeaux et Bordeaux Métropole de l'appel à projet « Quartiers Fertiles », le GPV bénéficie durant 3 ans (2021-2023) de l'appui technique et financier de l'ANRU et de ses partenaires pour les actions en lien avec les quartiers en rénovation urbaine. www.surlarivedroite.fr

1230 signes

Projet Alimentaire de Territoire*



*(labellisé en octobre 2021)

Le GPV Rive Droite coordonne depuis 2019 le projet alimentaire de territoire impliquant acteurs institutionnels, associatifs et privés des villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. Ce projet vise à donner accès à tous à une alimentation saine et durable et à développer les emplois et les compétences. Le PAT de la Rive Droite, développé autour de la restauration collective publique, est mené en lien étroit avec un programme de recherche-action porté par le CRNS et l'INRAE. Des études et expérimentations sont en cours pour développer sur la Rive Droite : des fermes maraîchères, un outil de transformation (légumerie-conserverie), un centre et des programmes de formation et d'insertion et des plateformes de valorisation des biodéchets. En décembre 2020, Bordeaux Métropole, le GPV et Bordeaux ont été lauréats de l'appel à projet « Quartiers Fertiles » de l'ANRU pour les actions du projet alimentaire en lien direct avec les quartiers inscrits au programme national de rénovation urbaine. Une aide à hauteur de 50% des sommes engagées sera apportée sur 3 ans (2021-23). www.surlarivedroite.fr

